

X

MAIRIE DE BELLON

115 route de la croix de mission

Charente

Code Postal 16210

Tél. : 05.45.98.17.21

mairie@bellon16.fr

COMMUNE DE BELLON VOIE COMMUNALE N° 112

PROJET DE DECLASSEMENT DANS LE DOMAINE PRIVÉ DE LA COMMUNE EN VUE DE SON ALIÉNATION

Enquête publique

Notice explicative

Par délibération en date du 27 février 2026 le conseil municipal de Bellon a décidé de déclasser la voie communale n° 112 dite Impasse des Viauds, en vue de son classement dans le domaine privé de la commune, dans le but de son aliénation.

En effet, Monsieur BENOIT Arnaud, propriétaire de la parcelle ZK 0096, au lieu-dit Les Viauds, a, par courrier du 22 août 2025 demandé à se rendre acquéreur d'une partie de la voie communale ci-dessus décrite, étant donné que cette voie traverse sa propriété et ne dessert que sa propriété.

Ainsi, le conseil municipal est favorable à la vente d'une partie de la voie communale ci-dessus décrite, en l'état, sans que le futur acquéreur puisse demander aucun dédommagement à la commune pour mauvais état de la chaussée ou mauvais écoulement des eaux de pluie.

Ce déclassement ne deviendra toutefois définitif qu'après enquête publique définie par les articles R. 141-4 à R. 141-9 du code de la voirie routière (CVR) et délibération du conseil municipal décidant le déclassement de la voie.

P.J. : Plan de situation

Plan parcellaire

Liste des propriétaires des parcelles comprises dans le projet

Fait à Bellon,
Le 3 mars 2026
Philippe VIGIER,
Le Maire.

